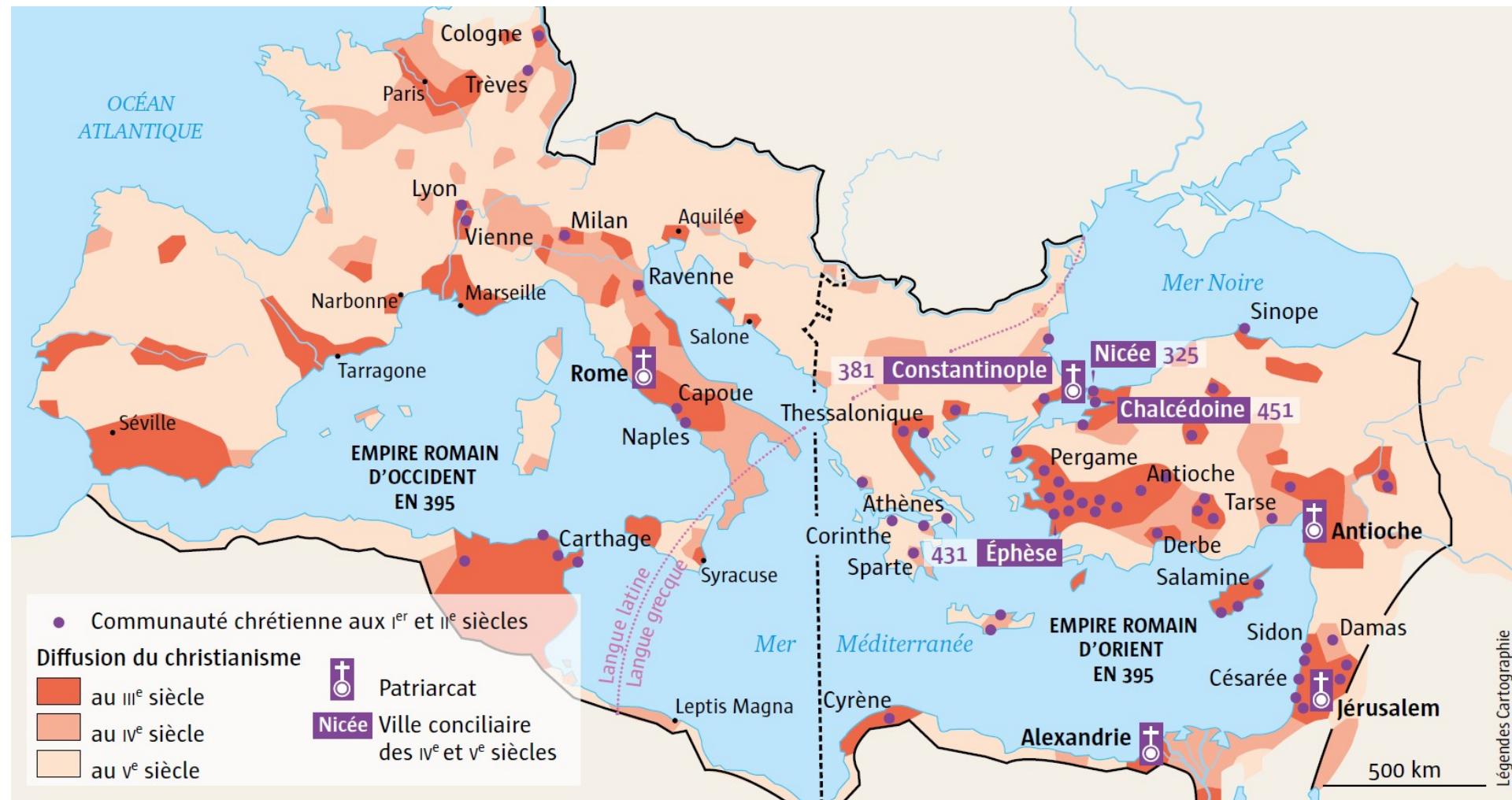


LA CONVERSION DE L'EMPIRE ROMAIN (IV^e-Ve siècles).

Introduction : la présence chrétienne dans l'Empire romain tardif.



Pourquoi le christianisme ne connaît-il pas tant un triomphe qu'un succès tout relatif dans le monde romain ?

I- De l'Empire païen à l'Empire chrétien.

Comment notre monde est devenu chrétien

MARIE-FRANÇOISE BASLEZ



CLD
éditions

□ Paul Veyne □
**Quand notre monde
est devenu chrétien**
(312 - 394)

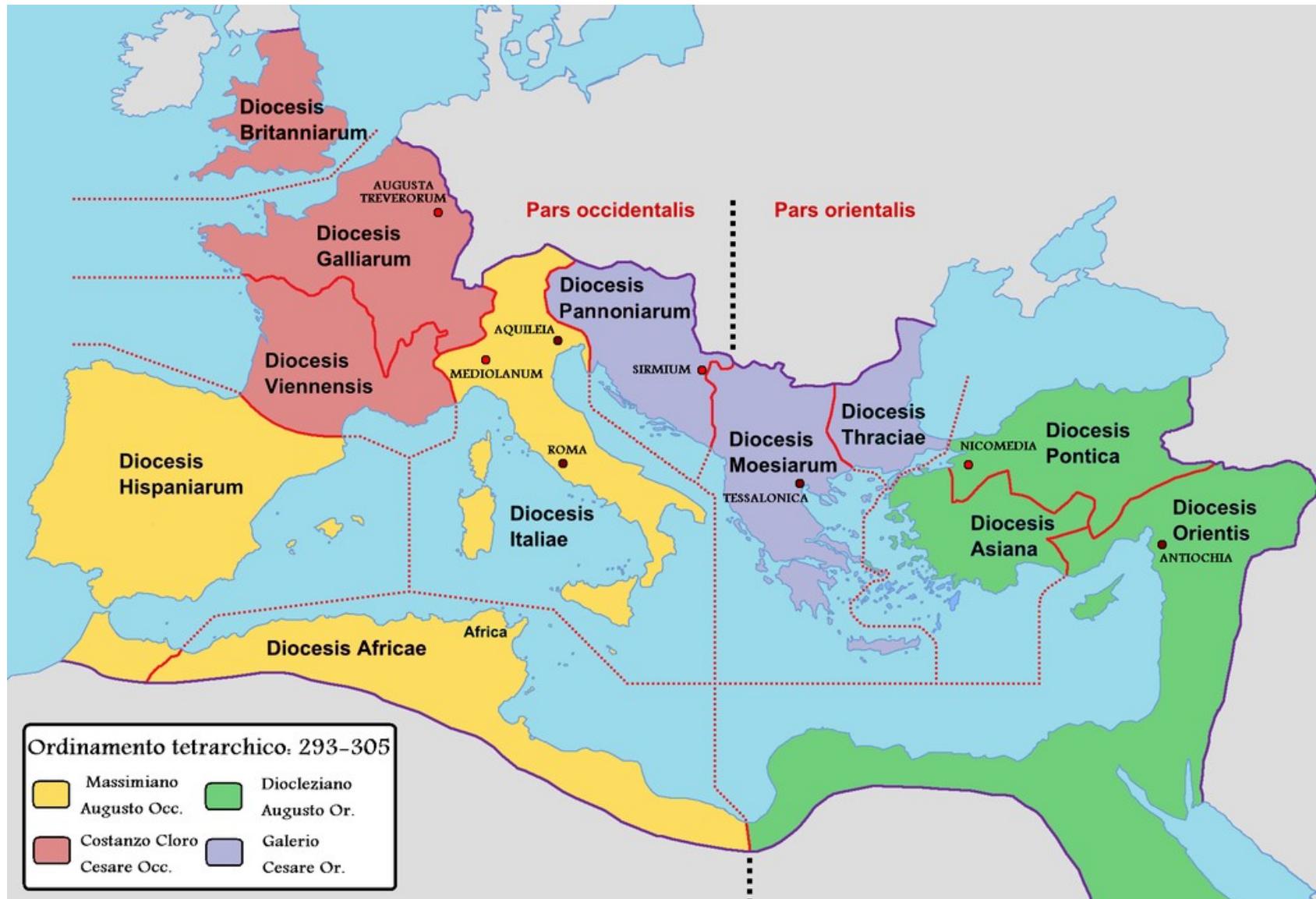


□

Bibliothèque
ALBIN MICHEL
Idées

□

La Tétrarchie : un Empire, quatre empereurs (293-311).



1 Tableau des principales persécutions

Période et empereur	Régions touchées	Victimes célèbres
64-68 (Néron)	Rome	saint Pierre, saint Paul (67)
96 (Domitien)	Rome, Asie Mineure, Palestine	Flavius Clemens, cousin de l'empereur, et son épouse
98-117 (Trajan)	Rome, Asie Mineure, Palestine	
177-180 (Marc Aurèle)	Rome, Gaule, Afrique, Asie Mineure	les martyrs de Lyon (177) : l'évêque saint Pothin, sainte Blandine
202 -211 (Septime Sévère)	Rome, Afrique, Égypte	
235-238 (Maximin)	Rome, Afrique, Asie Mineure	le pape saint Pontien (235)
250-251 (Dèce)	tout l'Empire	le pape saint Fabien saint Saturnin, évêque de Toulouse
252-253 (Gallus)	Rome, Égypte	le pape Corneille (253)
257-258 (Valérien)	tout l'Empire	le pape Étienne 1 ^{er} (257) et le pape Sixte II, saint Cypri évêque de Carthage (258)
303-305 (Dioclétien)	tout l'Empire	
305-313	Rome et l'Italie	

A- La conversion de l'empereur romain.

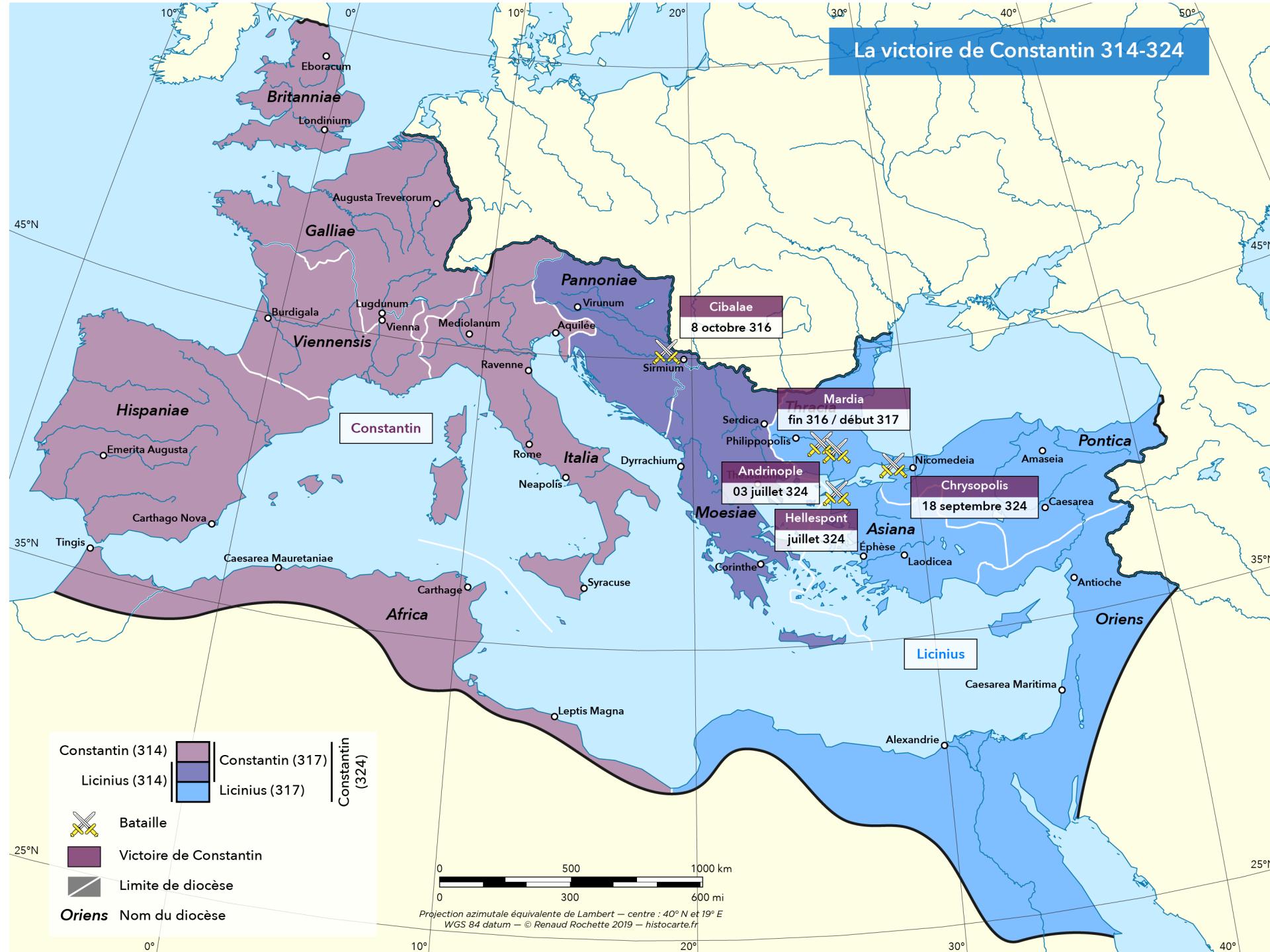
Aureus de Rome, or, 20mm, v.309/310.



*Aureus de Rome, or (4,85g.), 20mm, v.310/320, frappé à
Sirmium.*



La victoire de Constantin 314-324



La vision chrétienne de la « conversion » de Constantin en 312 (ou 314 ?)

I. On touchait au jour où Maxence avait pris le pouvoir, c'est-à-dire au sixième jour avant les calendes de novembre, qui devait terminer les célébrations de son cinquième anniversaire (de règne). Constantin reçoit en songe l'ordre de marquer sur les boucliers l'emblème céleste du nom de Dieu, et d'engager ensuite le combat.

Il obéit, et fait former sur chaque bouclier le monogramme du Christ, au moyen de la lettre X placée transversalement et recourbée à sa partie supérieure. Une fois munis de ce signe, ses soldats prennent les armes.

Lactance, *De la mort des persécuteurs*, XL

La vision chrétienne de la « conversion » de Constantin en 312 (ou 314 ?)

I. On touchait au jour où Maxence avait pris le pouvoir, c'est-à-dire au sixième jour avant les calendes de novembre, qui devait terminer les célébrations de son cinquième anniversaire (de règne). Constantin reçoit en songe l'ordre de marquer sur les boucliers l'emblème céleste du nom de Dieu, et d'engager ensuite le combat.

Il obéit, et fait former sur chaque bouclier le monogramme du Christ, au moyen de la lettre X placée transversalement et recourbée à sa partie supérieure. Une fois munis de ce signe, ses soldats prennent les armes.

Lactance, *De la mort des persécuteurs*, XL

La vision païenne de la « conversion » de Constantin en 310

« La fortune elle-même réglait toute chose de telle façon que l'heureuse issue de tes affaires t'avertit de porter aux dieux immortels les offrandes que tu leur avais promises <et que la nouvelle t'en parvint> à l'endroit où tu venais de t'écartier de la route pour te rendre au plus beau temple du monde, et même auprès du dieu qui y habite, comme tu l'as vu. Car tu as vu, je crois, Constantin, ton protecteur Apollon, accompagné de la Victoire, t'offrir de couronnes de laurier dont chacune t'apporte le présage de trente années. Tel est, en effet, le nombre des générations humaines qui, de toute façon, te sont dues et prolongeront ta vie au delà de la vieillesse de Nestor. Et que dis-je si je crois ? tu as vu le dieu et tu t'es reconnu sous les traits de celui à qui les chants divins des poètes ont prédit qu'il était destiné l'empire du monde entier. J'estime que ce règne est maintenant arrivé puisque, empereur, tu es comme lui, jeune, épanoui, secourable et admirablement beau ! »

Panégyrique VII de Constantin (310).

*Conversion de Constantin
vers 310/313.*

Édit de Milan, 313 (d'après Lactance)

Licinius rendit grâce à Dieu dont le secours lui avait donné la victoire et, le 15 juin de l'année où lui-même et Constantin étaient consuls pour la troisième fois, il fit afficher une lettre circulaire adressée au gouverneur [de Bithynie], concernant le rétablissement de l'Église. La voici:

«Moi, Constantin Auguste, ainsi que moi, Licinius Auguste, réunis heureusement à Milan, pour discuter de tous ***les problèmes relatifs à la sécurité et au bien public***, nous avons cru devoir régler en tout premier lieu, entre autres dispositions de nature à assurer selon nous le bien de la majorité, celle sur laquelle repose le respect de la divinité, c'est-à-dire donner aux ***chrétiens comme à tous la liberté et la possibilité de suivre la religion de leur choix***, afin que tout ce qu'il y a de divin au céleste séjour puisse être bienveillant et propice à nous-mêmes et à tous ceux qui se trouvent sous notre autorité. »

Follis d'Alexandrie, bronze, v.315.



Follis d'Antioche, 16mm, bronze, v.337.



771

=> Une politique religieuse de Constantin « souple »...

« Je désire, pour le bien commun de l'univers et de tous les hommes, que ton peuple soit en paix et reste exempt de troubles. ***Que ceux qui sont dans l'erreur, joyeux, reçoivent la jouissance de la même paix et de la même tranquillité que les croyants...*** Que personne ne moleste autrui, que chacun retienne et pratique ce que désire son âme. C'est une chose d'accueillir librement le combat, c'en est une autre de l'imposer avec des sanctions. »

CONSTANTIN, *Lettre 15, 14, 18.*

17 décembre 320 et 8 mars 321

L'empereur Constantin, Auguste, à Maxime [préfet de Rome]
S'il était établi qu'une partie de notre Palais ou de tout autre édifice public fut atteint par la foudre, ***que l'on demande aux haruspices, respectant ainsi l'observance de l'antique coutume le sens de ce prodige [...]***

Loi de Constantin (*Code Théodosien*).

... ou presque !

« L'empereur Constantin, Auguste, à Evagre [préfet du prétoire].

Aux juifs, à leurs Anciens, et à leurs patriarches, Nous voulons donner l'ordre suivant. Si, après cette loi, l'un d'eux ose attaquer un homme qui aura abandonné leur sinistre secte et aura tourné les yeux vers Dieu, soit à coups de pierre, soit par tout autre acte de fureur – et

Nous savons que cela s'est produit maintenant - , ***il sera aussitôt jeté aux flammes et brûlé vif avec tous ses complices.*** »

Code Théodosien XVI, 8, 1 (18 octobre 315 ou 329).

=> Constantin « évêque du dehors ».

=> Le concile de Nicée en 325 ap. J.-C. : la définition d'un premier « credo » de base (le « symbole de Nicée ») :

« *Nous croyons en un seul Dieu, Père tout-puissant créateur des choses visibles et invisibles, et en un seul seigneur, Jésus-Christ, seul engendré du Père, [...] vrai dieu de vrai dieu, [...] de la même substance (homoousios) que le Père*, par qui tout a été créé dans le ciel et sur la terre, qui est descendu du ciel pour nous et pour notre salut, s'est incarné, s'est fait homme et a souffert, est ressuscité le 3^e jour, est monté aux cieux et viendra juger les vivants et les morts. Et au Saint-Esprit. [...] »

B- Une conversion fragile du sommet de l'Empire.

337

Constantin: chrétien orthodoxe baptisé par un évêque arien

Jovien

Valentinien

Gratien

Valentinien II

Théodose

Arcadius

Honorius

**Orthodoxe
(catholique)**

Constantin II

Constant

Constance II

Valens

Arien

Julien

380

Païen

420

*Numus de Constantin II, cuivre, 16mm,
1,57g., 337/338.*



Centenionalis de Constance II, bronze, 22,5mm,
5,03g, 348-350 ap. J.-C.



Une politique discriminatoire contre les païens...

Loi de 342:

« Bien que toute superstition doive être complètement extirpée, Nous voulons toutefois que les bâtiments des temples situés hors des murs demeurent intacts et sans dommage. »

Loi de 353:

« Que soient abolis les sacrifices nocturnes permis par la décision de Magnence. »

Loi de 356:

« Nous ordonnons de soumettre à la peine capitale ceux dont il serait prouvé qu'ils s'adonnent aux sacrifices [...]. »

... et les juifs.

Loi de 339:

« On prendra garde à l'avenir qu'ils [les juifs] n'associent pas des femmes chrétiennes à leurs infamies. S'ils le faisaient, ils seront soumis à la peine capitale. »

Loi de 357:

« Si un homme de chrétien devient juif et participe à des assemblées sacrilèges, et si l'accusation est prouvée, Nous ordonnons que ses biens soient annexés au domaine du fisc. »

*Double-Centenionalis de Julien, bronze argenté,
29,1mm, 8,44g, 361-363 ap. J.-C.*



Lettre de Julien interdisant aux chrétiens d'enseigner.

Nous appelons un bon enseignement, non pas celui qui brille par l'harmonie pompeuse des paroles et du langage, mais par la constitution saine de ses idées et par la justesse de ses opinions sur le bien et le mal, sur les choses honnêtes et honteuses. Ainsi, quiconque pense d'une manière et instruit ses élèves d'une autre, nous semble un homme aussi loin du bon enseignement que de la probité. [...]

Est-ce qu'Homère, Hésiode, Démosthène, Hérodote, Thucydide, Isocrate et Lysias ne reconnaissaient pas les dieux pour auteurs de toute science? Ne se croyaient-ils pas consacrés les uns à Mercure, les autres aux Muses?

Je trouve donc absurde que ceux qui expliquent leurs ouvrages rejettent les dieux qu'ils ont adorés. Je ne dis pas cependant que, malgré cette absurdité, ils doivent changer de sentiment devant leurs élèves. **Mais je leur laisse le choix** ou de ne pas enseigner ce qu'ils ne croient pas utile, ou, s'ils veulent continuer leurs leçons, de commencer par se convaincre réellement et ensuite d'enseigner à leurs disciples que ni Homère, ni Hésiode, ni aucun des auteurs qu'ils expliquent et qu'ils accusent d'impiété, de folie et d'erreur au sujet des dieux, n'est tel qu'ils le représentent. Autrement, puisqu'ils vivent des écrits de ces auteurs et qu'ils en tirent des honoraires, il faut avouer qu'ils font preuve de la plus sordide avarice, et qu'ils sont prêts à tout endurer pour quelques drachmes. [...]

JULIEN, *Lettre 42.*

C- De la conversion de l'empereur à celle de l'Empire.



L'édit de Thessalonique (380 av. J.-C.)
instaurant le Christianisme comme religion officielle de l'Empire
romain.

« Edit des empereurs Gratien, Valentinien et Théodore, Augustes [...].

Nous ordonnons que ceux qui suivent cette loi soient rassemblés sous le nom de Chrétiens Catholiques. Quant aux autres, insensés et égarés, nous jugeons qu'ils doivent supporter l'infamie ***attachée au dogme hérétique,*** que leurs conventicules ne pourront recevoir le nom d'Eglises, qu'ils devront être châtiés en premier lieu par la vengeance divine, ensuite par celle de notre volonté que nous recevons d'une décision du ciel.

Donné le 3 des calendes de mars, à Thessalonique, sous le 5^e consulat de Gratien et le 1^{er} de Théodore, Augustes. »

« Que personne sans exception, quels que soient son origine et son rang, ne sacrifie de victimes innocentes à des statues n'ayant aucune valeur.

Si quelqu'un ose offrir un animal en sacrifice, et s'il est **dénoncé** comme cela est permis à tous, qu'il **reçoive la condamnation appropriée pour les crimes les plus graves** [la mort].

Nous voulons que les gouverneurs et les responsables des cités punissent ces crimes dès qu'ils leur sont dénoncés. »

Edit de l'empereur Théodose, 392.

415 : assassinat d'Hypatie d'Alexandrie.

416 : Les païens et les juifs sont exclus de l'armée, de l'administration et de la justice.

418 : édit spécifique interdisant aux juifs l'accès à l'administration.

423 : interdisant de persécuter les juifs mais aussi interdiction de se convertir au judaïsme.

435 : Édit renouvelant la peine de mort pour les païens pratiquants.
Nouvel édit ordonnant la destruction des temples encore intacts.

515 : L'empereur Justinien rend le baptême obligatoire et renouvelle la peine de mort prévue pour les non-chrétiens.

Un paradoxe...

Sous la direction de
Marie-Françoise Baslez

Chrétiens persécuteurs

*Destructions, persécutions et
violences religieuses au IV^e siècle*



Albin Michel
Bibliothèque Histoire

II- Un monde chrétien ?

Pierre Chuvin

**CHRONIQUE
DES DERNIERS PAIENS**



HISTOIRE

LES BELLES LETTRES / FAYARD

L'apocalypse.

Une série de Gérard MORDILLAT & Jérôme PRIEUR (2008).
12 épisodes de 52 min, Arte France.

« Comment l'attente de la fin des temps, qui animait une secte juive de disciples de Jésus, a-t-elle réussi à devenir la religion unique et officielle de l'Empire romain ? »



Document n°1.

L'édit de Thessalonique (380 av. J.-C.)

instaurant le Christianisme comme religion officielle de l'Empire romain.

« Edit des empereurs Gratien, Valentinien et Théodore, Augustes, au peuple de la ville de Constantinople.

Nous voulons que tous les peuples que gouverne avec mesure Notre clémence soient conduits à la religion que la tradition proclame avoir été transmise aux Romains par le divin Pierre apôtre et enseignée à partir de lui jusqu'à nos jours, religion à laquelle il est clair que le Pontife Damase adhère, de même Pierre, évêque d'Alexandrie, homme d'une sainteté apostolique ; à savoir que, selon l'enseignement des apôtres et la doctrine évangélique, nous croyons en la divinité unique du Père, du Fils et de l'Esprit dans une égale majesté et une sainte trinité.

Nous ordonnons que ceux qui suivent cette loi soient rassemblés sous le nom de Chrétiens Catholiques. Quant aux autres, insensés et égarés, nous jugeons qu'ils doivent supporter l'infamie attachée au dogme hérétique, que leurs conventicules ne pourront recevoir le nom d'Eglises, qu'ils devront être châtiés en premier lieu par la vengeance divine, ensuite par celle de notre volonté que nous recevons d'une décision du ciel.

Donné le 3 des calendes de mars, à Thessalonique, sous le 5^e consulat de Gratien et le 1^{er} de Théodore, Augustes. »³⁶

36 CT XVI, 1, 2 : « IMP. GRATIANUS, VALENTINIANUS ET THEODOSIUS AAA. EDICTUM AD POPULUM URBIS CONSTANTINOPOLITANAE.

Cunctos populos, quos clementiae nostre regit temperamentum, in tali volumus religione versari, quam divinum Petrum apostolorum tradidisse Romanis, religio usque nunc ab ipso insinuata declarat, quamque pontificem Damasum sequi claret et Petrum Alexandriae episcopum, virum apostolicae sanctitatis, hoc est, ut secundum apostolicam disciplinam evangelicamque doctrinam Patris et Filii et Spiritus sancti unam delatetem sub paenitentia et sub pia trinitate credamus. Hanc legem sequentes Christianorum catholicorum nomen iubemus amplecti, reliquos vero dementes vesanosque ludicantes haereticorum dogmatis infamiam sustinere, nec conciliabula eorum ecclesiistarum nomen accipere, divina primum vindicta, post etiam motus nostri, quem ex caelesti arbitrio sumpserimus, ultione plectendos.

DAT. III KAL. MAR., THESSALONICAE, GRATIANO A. V ET THEODOSIO A. I CONSS. »

Document n°2.

Les évolutions de la logique chrétienne à la nouvelle du « sac de Rome » (410).

« Et alors donc que la lumière du monde la plus éclatante s'éteignait, que la tête de l'empire romain tombait abattue, ou plutôt que l'univers entier périsseait dans la chute d'une seule ville, « je restais silencieux et humilié; et je me taisais loin des hommes de bien, et ma douleur se renouvelait. »

JEROME (347-420), *Lettre 128.*

« Deux amours ont donc bâti deux cités : l'amour de soi-même jusqu'au mépris de Dieu, celle de la terre, et l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi-même, celle du Ciel. »

[La Cité de Dieu] « attire à elle des citoyens de toutes les nations [...] de tous les points de la terre ».

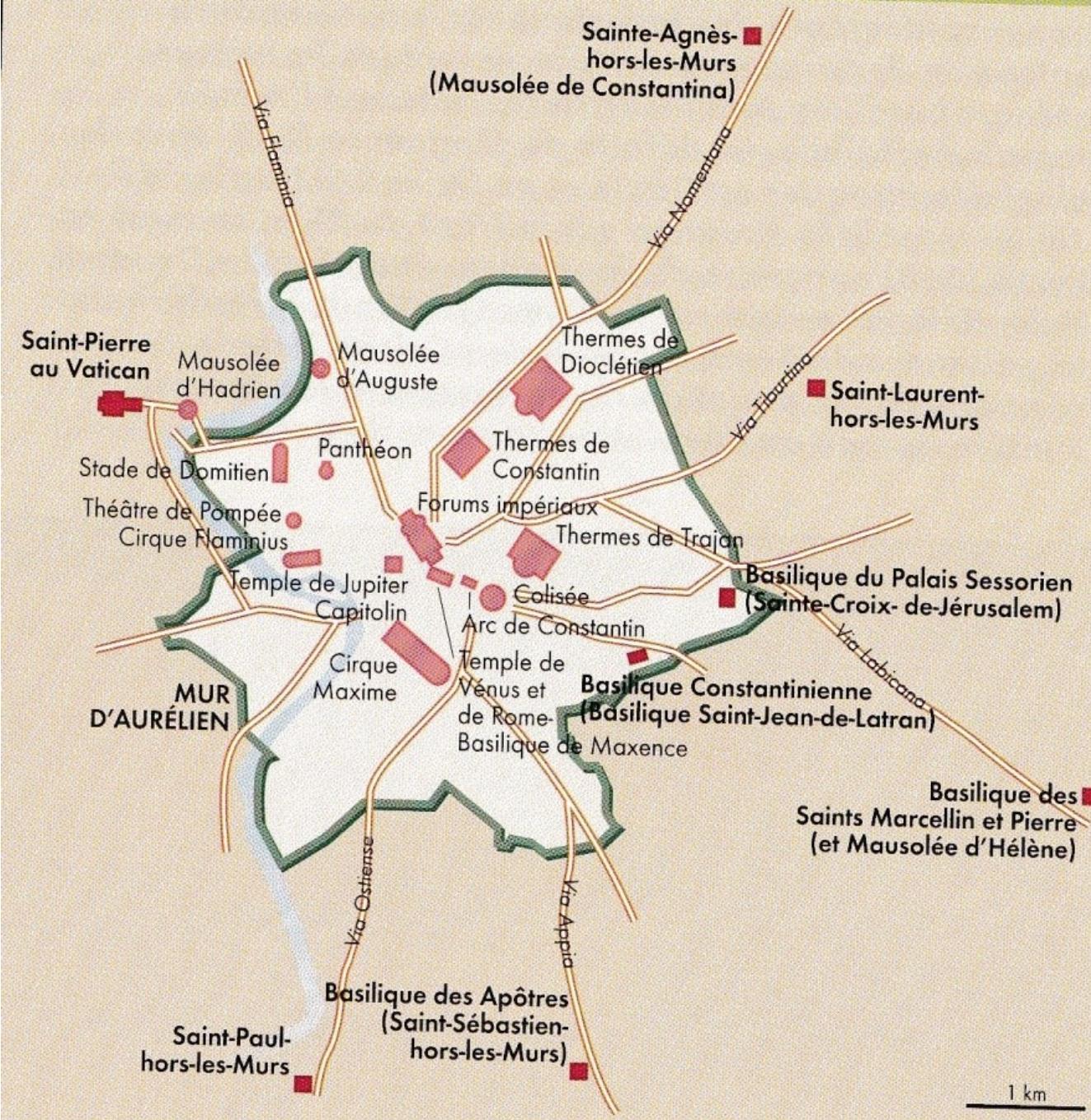
AUGUSTIN (354-430), *La Cité de Dieu XIV*, 28 et XXII, 30.

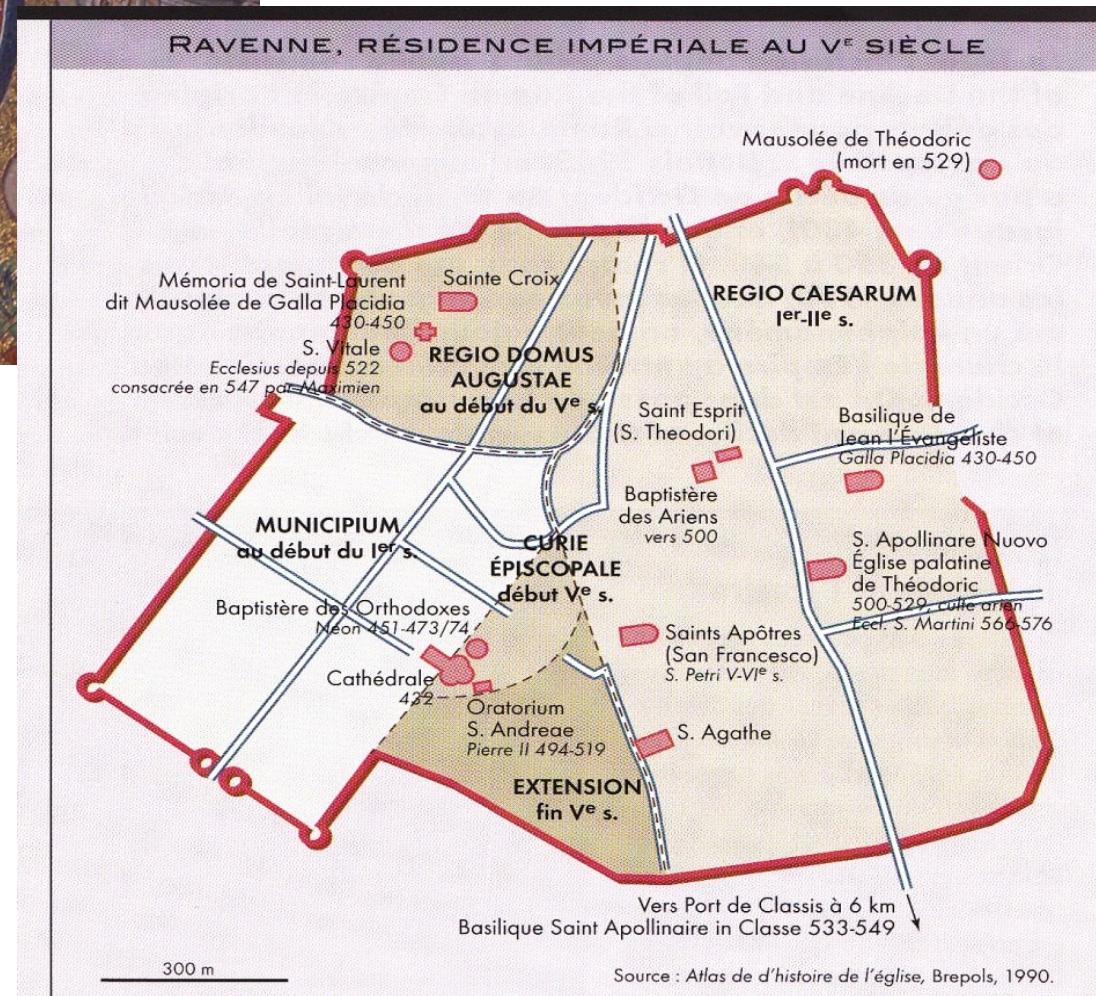
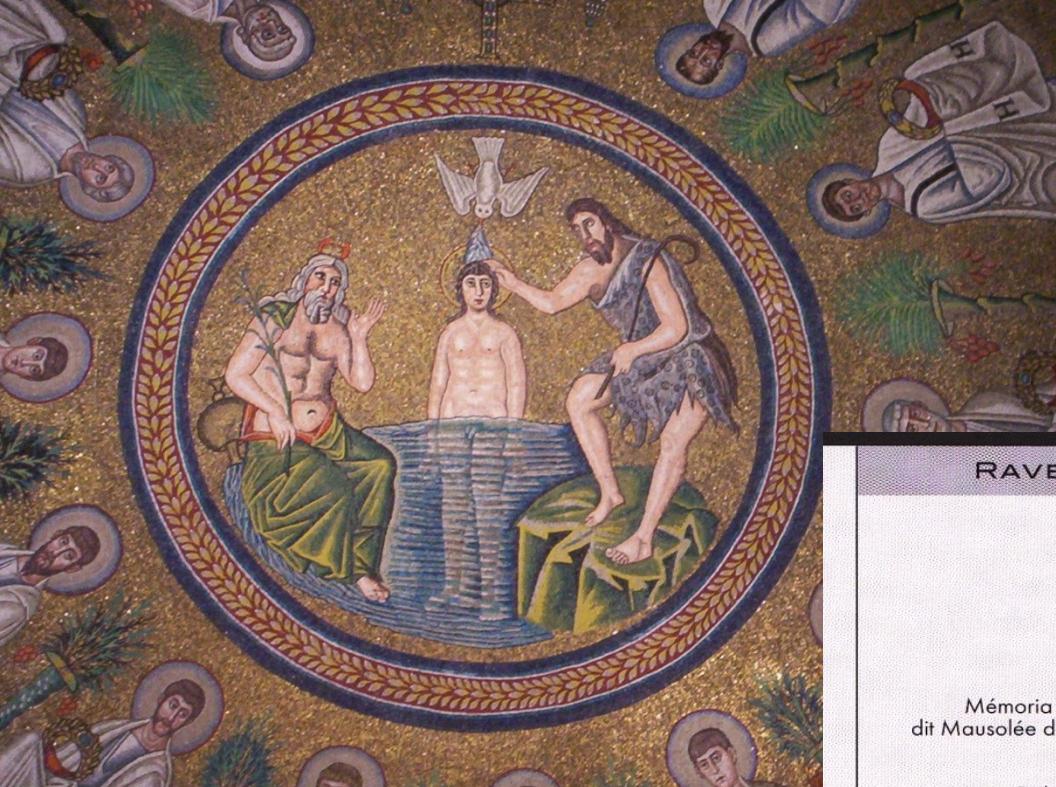
« Et nous nous étonnons d'être malheureux, nous qui sommes si impurs ! Nous nous étonnons d'être surpassés en force par nos ennemis, lorsqu'ils nous surpassent en vertu ! »

SALVIEN (début V^e siècle-480), *Du gouvernement de Dieu VII*, 108.

A- La christianisation visible de la société romaine.

ROME AU IV^E SIECLE : LA VILLE TRADITIONNELLE
ET LES MONUMENTS CHRÉTIENS IMPÉRIAUX





Le baptistère de Portbail (Manche) et stèle funéraire à bateau (?) de Vieux-la-Romaine (Calvados). du IV^e-Ve siècle.



COMBINAISON DES ÉLÉMENTS PAIENS

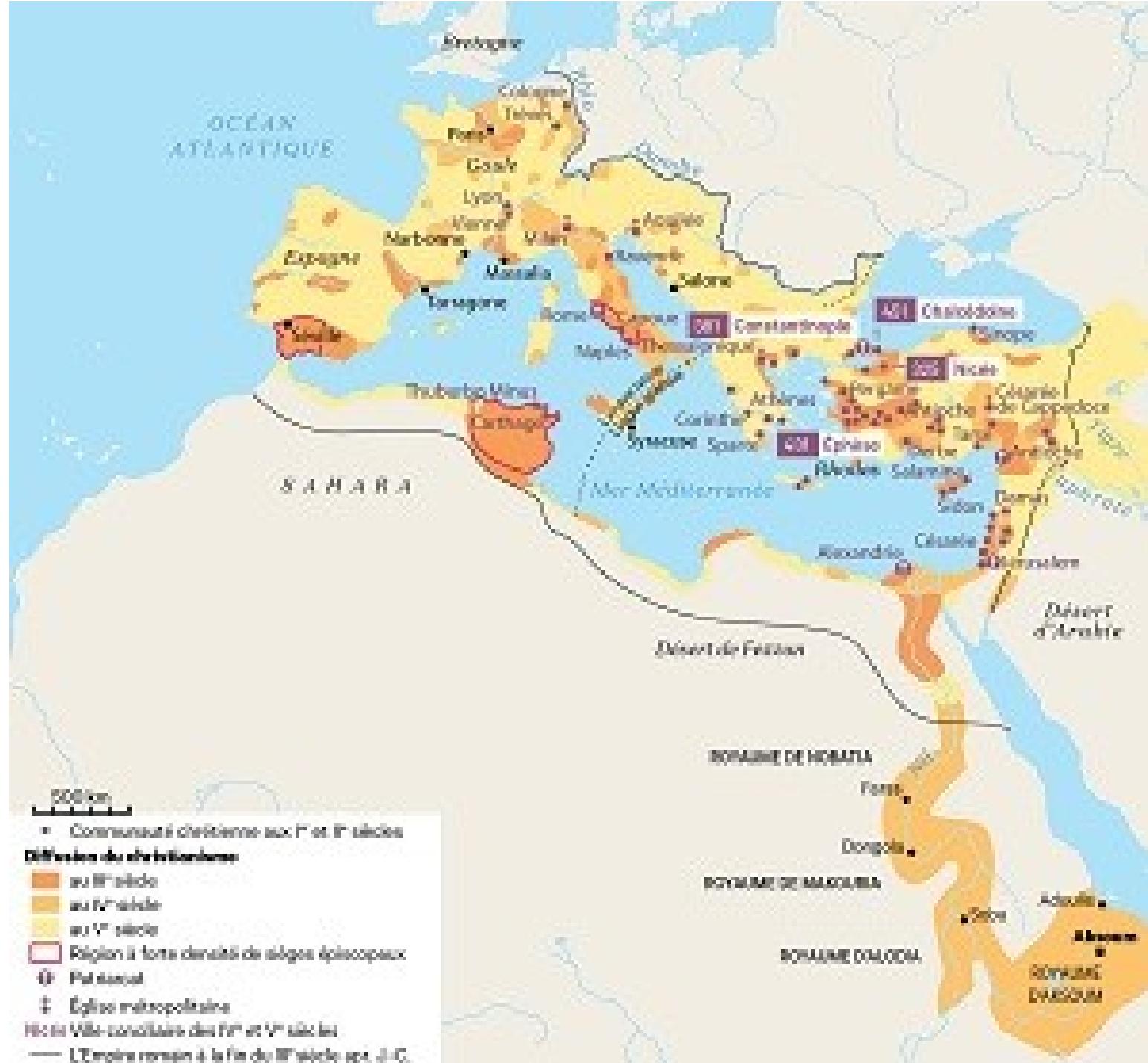
MENS AUGUSTI	MOIS D'AOÛT
1 N.D. PERTINACIS C.	NATALICE de l'EMP. PROBUS (276-282)
2 D. STEPHANI	DÉPOSITION D' ETIENNE
3	
4 VICTORIA SENATI. CIRCENSES	VICTOIRE du SENAT. JEUX
5 NATALIS SALUTIS. CIRCENSES	NATALICE de SALUS. JEUX
6 D. XYSTI	DÉPOSITION de SIXTE
7 N.D. CONSTANTII C.	NATALICE de CONSTANCE II
8 LUDI VOTIVI	JEUX VOTIFS
D. SECUNDI, CARPOFORI, VICTORINI et SEVERIANI	Dép. SECUNDUS, CARPOPORUS, VICTORINUS et SEVERIANUS
10 D. LAURENTI	DÉPOSITION de LAURENT
11	
12 LYCHNAPSIA	FÊTE des LAMPES (CULTE d'ISIS)
13 NATALIS DIANES	NATALICE de DIANE
D. YPOLITI	DÉPOSITION d' HIPPOLYTE
15	
16	
17 TIBERINALIA	FÊTES du TIBRE
18	
19 N.D. PROBI C.	NATALICE de l'EMP. PROBUS (276-282)
20	
21	
D. TIMOTEI	DÉPOSITION de TIMOTHÉE
23 (LUDI) VULCANALICI. CIRCENSES	JEUX de VULCAIN
24	
25	
26	
27	
28 NATALIS SOLIS ET LUNAE. CIRC.	NATALICE du SOLEIL et de la LUNE. JEUX
29 D. HERMETIS	DÉPOSITION d' HERMES
30	
31	

en romain : FÊTES ROMAINES

en italien : FÊTES CHRÉTIENNES

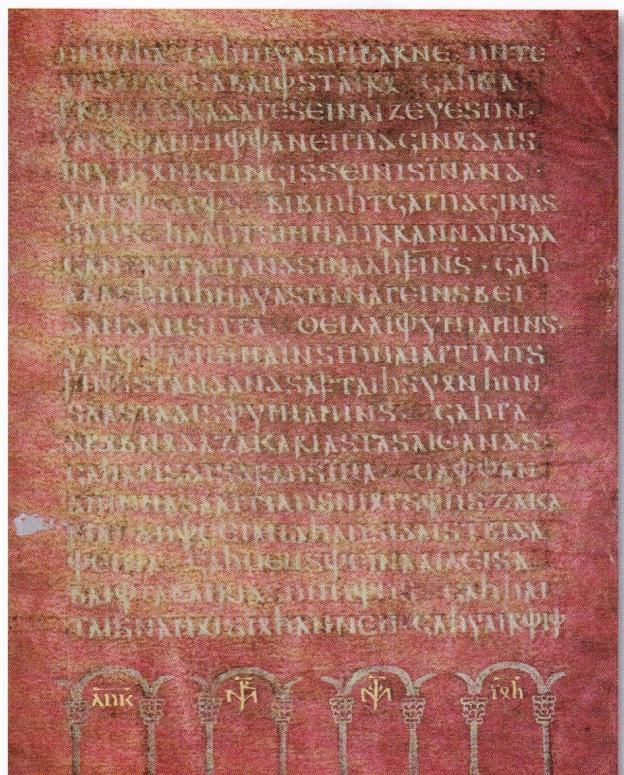
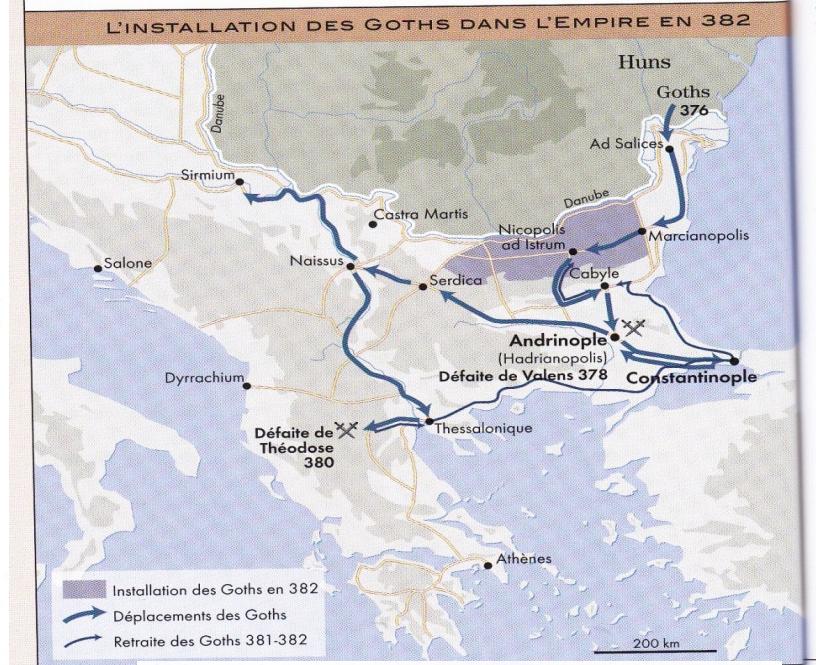
ET CHRÉTIENS DU CALENDRIER DE 354

MENS SEPTEMBRIS	MOIS DE SEPTEMBRE
1	
2	
3	
4	
5 MAMMES VINDEMIA.	FÊTES de la VENDANGE (CULTE de LIBER)
D. ACINTI	DÉPOSITION D' ACINTUS
7	
8	
9 N.D. AURELIANI C.	NATALICE de l'EMP. AURELIEN (270-275)
D. CORGONI	DÉPOSITION DE CORGONUS
11 NATALIS ASCL.	NATALICE d' ESCULAPE
D. PROT, IACINTI	DÉP. de PROTE et HYACINTHE
12 LUDI ROMANI	JEUX ROMAINS
13	
D. CYPRIANI	DÉPOSITION DE CYPRIEN
15	
16	
17	
18 N. TRAIANI	NATALICE de l'EMP. TRAJAN (98-117)
19 N. PII ANTONINI C.	N.de l'EMP. ANTONIN LE PIEUX (138-161)
20	
21	
D. BASILLAE	DÉPOSITION DE BASILLA
23 N. DIVI AUGUSTI C.	NATALICE du DIVIN AUGUSTE
24	
25	
D. EUSEBII	DÉPOSITION D' EUSEBE
27 PROFECTIO DIVI C.	DÉPART du DIVIN CESAR
28 (LUDI VOTIVI)	JEUX VOTIFS
29 LUDI FATALES	JEUX FATALS
30	



La conversion des Goths au christianisme arien
d'après le Byzantin Soxomène (*Histoire ecclésiastique* VI, 37).

« 2- Les Goths en effet, qui habitaient auparavant au-delà du Danube et l'emportaient sur les autres Barbares, chassés par ceux qu'on appelle les Huns, avaient pénétré sur le territoire romain²⁰⁶. [...] 5- [...] Les Goths poursuivis avaient traversé le fleuve, pénétré sur le territoire des Romains et envoyé des ambassadeurs, promettant qu'ils seraient désormais des alliés et demandant qu'on leur permit d'habiter où il voudrait. 6- A la tête de cette ambassade était Wulfila²⁰⁷, leur évêque : l'ambassade ayant réussi à leur gré, il leur fut permis d'aller habiter la Thrace. Mais, peu après, il y avait eu chez eux une guerre civile et ils s'étaient divisés. A un camp commandait Athanaric, à un autre Fritigern. Quand ils en furent venus à la guerre, Fritigern eut le dessous au combat et demanda aux Romains d'y aider. 7- L'empereur²⁰⁸ ayant permis que les troupes romaines en Thrace lui viennent en aide, Fritigern en était de nouveau venu aux mains avec Athanaric et ses hommes, les avait vaincus et mis en fuite. En guise de reconnaissance envers Valens et pour gage d'amitié éternelle, Fritigern adopta sa religion et persuada les Barbares, ses sujets, de penser de même. 8- Ce ne fut pas là je crois la seule cause de ce qu'aujourd'hui encore toute cette race se soit rangée du côté des partisans d'Arius, mais il y eut aussi Wulfila, alors leur évêque. Au début, il ne se dissociait en rien de l'Eglise catholique, et, bien que sous le règne de Constance²⁰⁹, il eut inconsciemment dérétement à mon avis participé au concile de Constantinople avec Eudoxe, Acace et leurs partisans, il était resté en communion avec les prêtres de ceux réunis à Nicée. 9- Mais quand il fut arrivé à Constantinople, comme, disait-on, les chefs de la secte arienne avaient discuté avec lui sur le dogme et lui avaient promis d'y aider dans son ambassade auprès de l'empereur s'il adoptait leurs opinions, contraint par la nécessité ou croyant sincèrement qu'il valait mieux penser ainsi sur Dieu, il s'associa aux ariens et se sépara de l'Eglise catholique, lui-même avec tout son peuple. [...] 11- Outre cela, il avait donné maintes fois preuve de sa vertu, en supportant mille dangers pour la foi quand les dits barbares pratiquaient encore la religion païenne ; il avait été chez eux le premier inventeur de l'alphabet et il avait traduit les Saints Livres dans leur langue. Du fait donc que les Barbares voisins du danube sont en général ariens, telle est la cause. »



B- Mais encore des païens, des juifs et des « demi-chrétiens » : les « identités multiples » des premiers chrétiens.

Le meurtre d'Hypatie en 415 ap. J.-C.

« XIII Les Juifs chassés d'Alexandrie. [...]

XIV Révolte des moines de Nitrie [dans la campagne alexandrine]. [...]

XV Le meurtre d'Hypatie.

Il y avait une femme à Alexandrie, du nom d'Hypatie. C'était la fille du philosophe Théon, et elle avait à ce point développé sa culture qu'elle surpassait les philosophes de son temps [...]. A cause de la noble liberté de parole qu'elle tenait de son éducation, elle allait en toute modestie en présence des gouverneurs et il n'y avait aucune honte à ce qu'elle se trouve au milieu d'hommes, car tous la respectaient et l'admirraient en raison de son extrême chasteté. C'est contre elle que l'envie prit alors les armes. Parce qu'elle rencontrait assez fréquemment Oreste [le préfet romain en charge de la ville], cela provoqua contre elle, de la part du peuple de l'Eglise, l'accusation que c'était elle qui ne permettait pas qu'Oreste se réconcilie avec l'évêque. Des hommes à l'esprit échauffé, dirigés par un certain Pierre, lecteur, après s'être entendus entre eux, guettent la femme qui rentrait chez elle de quelque part ; l'ayant tirée de son char, ils la traînent à l'église que l'on appelle *Kaisarion*, et après l'avoir dépouillée de ses vêtements, ils la tuèrent avec des tessons. Puis, après l'avoir mise en pièces, ils détruisirent par le feu es membres, qu'ils avaient emportés à l'endroit qu'on appelle *Kinaron*. Cela valut un blâme considérable à Cyrille et à l'Eglise des Alexandrins, car meurtres, combats et pratiques semblables sont tout à fait étrangers à ceux qui sont du parti du Christ.

XVI Crimes de Juifs contre des chrétiens. [...]

XVII Evêques novatiens. [...]

XVIII guerre contre la Perse. [...] »

SOCRATE DE CONSTANTINOPLE, *Histoire ecclésiastique* VII, XIII-XVII.

Une religion juive encore attractive.

« Il faut aussi punir le délit de ceux qui, au mépris de la religion et du nom chrétien, se salissent au contact du judaïsme. »

Code Théodosien XVI 7, 3 (21 mai 383).

Chrétiens superstitieux et « demi-chrétiens ».

« Et quoi ! Je demanderai à chacun de ceux qui souffrent de ce mal : es-tu chrétien ? Pourquoi donc montres-tu du zèle au culte des juifs ? Mais es-tu juif ? Pourquoi troubles-tu l'Eglise ? »

Jean CHRYSOSTOME (mort en 407), *Contre les juifs*.

« C'est qu'il y aura demain des danses dans tout le faubourg . Or, la seule vue de ces danses entraîne le plus sage à imiter les mouvements indécents dont il est le témoin surtout lorsque le démon est de la partie ; et il est présent, appelé par les chants des prostituées, par les discours obscènes, par les pompes diaboliques qu'on y étale. Or, vous avez renoncé à toutes ces pompes, vous vous êtes attachés au culte de Jésus-Christ [...] ».

Jean CHRYSOSTOME (mort en 407), *Sur saint Julien*.



La stèle de Niederdollendorf.
Bonn, Rheinisches Landesmuseum.

C- Un christianisme encore et toujours éclaté.

Socrate de Constantinople véhicule dans son *Histoire ecclésiastique* l'anecdote infondée selon laquelle, peu avant l'époque de Constantin:

« un Saracène, Scythianos, avait pour femme une captive originaire de Haute Thébaïde. Comme à cause d'elle il avait résidé en Egypte et acquis la culture égyptienne, il introduisit dans le Christianisme la doctrine d'Empédocle et de Pythagore. ***Il disait qu'il existait deux natures, une bonne et une mauvaise,***
[...] »

SOCRATE, *Histoire Ecclésiastique* I, 22, 3.

Le Christ existait-il avant son incarnation ?
Le Christ engendré est-il l'égal de Dieu inengendré ?
Le Christ a-t-il collaboré avec le Père dans la création ?
Dieu est-il le Père avant l'existence du Fils ?

Est-ce que l'un ou l'autre de ces termes est la même chose que « substance » /*substantia* ?
Est-ce que l'un ou l'autre est la même chose que « personne » /*persona* /*prosôpon* ?
Les *hypostaseis* ne sont-elles que des noms ?
Est-ce que « comme » signifie « identique à » ?
Dieu est-il une monade contenant la dyade, ou la triade ?
Le Christ qui a souffert est-il le même que celui qui a accompli des miracles ?
La nature du Christ, par naissance, est-elle de Marie ou, par création, du Père ?
Marie est-elle la mère de Dieu, du Christ ou de Jésus ?
La nature de Marie a-t-elle quelque chose de divin ?
L'existence du Christ a-t-elle commencé dans la matrice ou à la naissance ?
Marie était-elle de la même substance que les êtres humains ?
Est-ce que toute explication théologique doit s'appuyer sur des paroles de l'Écriture ?

Le venir à l'être du Fils fut-il le même processus que la création ?
La divinité ou l'humanité du Christ sont-elles simplement théoriques, une apparence ?
Le Christ était-il homme dans la chair seulement ?
La nature humaine du Christ est-elle seulement dans la chair ?
La ressemblance du Christ avec le Père est-elle la même après l'incarnation ?
Le Christ est-il oint en tant qu'homme ou en tant que Dieu ?
Le Christ est-il engendré comme d'autres hommes, ou créé ?
Le Christ est-il engendré du Père ou de l'Esprit-*Pneuma* ?
Si le Christ est engendré du Père, alors est-ce par la volonté du Père ?
Dieu est-il un ou deux êtres inengendrés ?
Le Christ est-il une réplique du Père ou une image ?
Le Christ est-il une réplique parfaite du Père ?
Le Christ est-il le Logos ?
Le Christ fut-il créé ou est-il né ?
Le Christ *est-il*, en tant que Dieu, Dieu de sa substance, ou seulement *fait de* sa substance ?
La substance de Dieu est-elle augmentée ou divisée dans l'engendrement ?
Le Christ est-il d'une volonté avec le Père, ou d'une volonté séparée ?
Le Christ est-il d'une substance avec le Père ?
Le Christ fut-il engendré une fois ou deux fois ?
Le Christ était-il un homme habité par Dieu ?
Le Christ est-il une nature de deux ? ou une nature en deux, unie ?
La nature humaine du Christ est-elle distincte de la nature du Logos ?
L'Esprit-*Pneuma* est-il l'égal du Père et du Fils ?
L'Esprit-*Pneuma* est-il de la même nature ?
L'Esprit-*Pneuma* a-t-il pris la place d'une âme dans le Christ ?
L'âme / esprit (*psuchè /noûs*) du Christ est-elle humaine et impure ?
Le Christ est-il un dans les propriétés, les noms et les opérations quand il est incarné ?
L'esprit Christ a-t-il souffert / peut-il souffrir ? ou seulement son corps ?
Le Père a-t-il souffert sur la croix ?
Y a-t-il séparation dans le Christ entre son être et sa chair ?
Dans le Christ, deux natures résident-elles en contact l'une avec l'autre ou sont-elles fusionnées ?
Est-ce que le « sujet » / *hypostasis* est la même chose que « *subsistence* » ou « personne » ?
Y a-t-il une *hypostasis* ou bien trois ?
Est-ce que « nature » /*ousia* est la même chose que « *subsistence* » ou « personne » ?

Fin IV^e siècle :

« *Les arianisants* [...] faisaient leurs assemblées à l'extérieur de la ville [de Constantinople]. Lorsque survenaient les fêtes de chaque semaine, je veux dire le samedi et le dimanche, où l'on a coutume de faire les synaxes dans els églises, ils se rassemblaient à l'intérieur des protes de la ville, auprès des portiques et ils chantaient des cantiques antiphonés qu'ils avaient adaptés à la doctrine arienne. Ils faisaient cela pendant la plus grande partie de la nuit, puis à l'aurore en récitant de telles antiennes à travers la ville, ils sortaient des portes et gagnaient les lieux où ils faisaient leurs réunions. Comme ils ne cessaient de dire des *provocations* en visant les partisans du consubstantiel (souvent en effet ils chantaient ainsi : « Où sont ceux qui disent que les trois sont une seule puissance ? »), l'évêque Jean craignant que quelqu'un parmi les plus simples ne soit détaché de l'Eglise par de tels chants, leur oppose ceux de son peuple. De la sorte, eux aussi, lorsqu'ils participaient aux chants des hymnes nocturnes, eclipsaient le zèle de ces gens-là sur cette question et affirmaisaient dans leur foi ceux de leur communauté. Le but visé par Jean était bon mais il eut pour résultat *tumultes et périls*. [...] *Brison, l'eunuque de l'impératrice, qui dirigeait alors les chanteurs, est frappé d'une pierre au front, et quelques-uns dans chaque camp sont tués.* »

SOCRATE, *Histoire ecclésiastique* VI, 8, 1-8.

451 : « La foule s'est rassemblée en effet dans la cour qui est très grande et qui comporte quatre portique, et je [Théodore, évêque de Cyr en Syrie] leur ai adressé la parole d'en haut depuis le 2^e étage. En revanche, tout le clergé avec les bons moines nous fait une grande guerre, en sorte qu'*il y a eu une bataille* quand nous sommes revenus de Rufinianae après l'audience du très pieux empereur, et que ***beaucoup ont été blessés*** et des laïques avec nous et des faux moines. » (ACO I, 1, 7).

L'édit de Thessalonique (380 av. J.-C.)
instaurant le Christianisme comme religion officielle de
l'Empire romain.

« Quant aux autres, insensés et égarés, nous jugeons qu'ils doivent supporter l'infamie ***attachée au dogme hérétique,***
que leurs conventicules ne pourront recevoir le nom
d'Eglises, qu'ils devront être châtiés en premier lieu par la
vengeance divine, ensuite par celle de notre volonté que
nous recevons d'une décision du ciel.

Donné le 3 des calendes de mars, à Thessalonique, sous
le 5^e consulat de Gratien et le 1^{er} de Théodore, Auguste. »

Une évangélisation à poursuivre...

Lettre 1. Au prêtre Innocent, sur celle qui fut frappée sept fois

1. Tu m'as souvent demandé, mon très cher Innocent, de ne pas rester muet à propos du **miracle** qui a eu lieu de nos jours. [...] 3. Vercel, donc, est une cité des Ligures située non loin des contreforts des Alpes. Autrefois puissante, elle est à présent faiblement peuplée et à demi ruinée. Comme le consulaire y faisait une visite, conformément à son habitude, on lui présenta une faible femme en compagnie de son amant adultère, car c'était là le crime dont l'avait accusé son mari ; il les confia, pour les punir, à l'horreur de la prison. Peu de temps après, comme un croc de fer que le sang rougissait labourait les chairs livides du malheureux jeune homme et qu'on recherchait la vérité en infligeant cette douleur à ses flancs déchirés, il tenta d'obtenir une mort rapide pour échapper à ces supplices prolongés et, mentant contre son propre sang, il accusa celui de la femme. Le malheureux fut seul à paraître justement frappé, parce qu'il avait privé une innocente du moyen de se défendre. Mais la femme surpassa par son courage la faiblesse de son sexe : alors que le chevalet distendait son corps et que des chaînes retenaient derrière son dos ses mains souillées par la saleté de la prison, **elle tourna vers le ciel ses yeux** que le bourreau ne pouvait attacher, et tandis que les larmes inondaient son visage **elle s'écria** : « **Toi, Seigneur Jésus, à qui rien n'est caché, toi qui scrutes les reins et les coeurs** (Ps. 7, 10), tu es témoin que si je persiste à nier, ce n'est pas pour éviter la mort, mais que je refuse de mentir pour ne pas pécher. Quant à toi, malheureux, si tu as hâte de mourir, pourquoi entraînes-tu deux innocents à la mort ? Moi aussi, bien sûr, j'aspire à mourir, j'aspire à sortir de ce corps détesté, mais sans passer pour une adultére. J'offre ma gorge [...].

5. [...] Le juge cruel s'emporte comme s'il était vaincu, mais elle, elle prie le Seigneur ; on brise ses membres aux articulations, mais elle, elle tend les yeux vers le ciel ; l'autre avoue un crime pour deux, mais elle, elle le nie pour lui et, s'exposant elle-même au péril, le libère de son propre péril. [...]

7. [...] On lui fit mettre les genoux à terre, le glaive brillant s'éleva au dessus de son cou tremblant et le bourreau le laissa retomber de toutes les forces de sa main exercée ; mais au contact du corps l'épée mortelle s'arrêta net, n'effleurant que légèrement la peau, et fit couler le sang d'une mince écorchure. L'exécuteur s'effraie de sa faiblesse, s'étonne que sa main se soit laissé surprendre par son glaive rétif et se redresse pour frapper à nouveau. De nouveau l'épée glisse sans force sur la femme et comme si le fer craignait de toucher l'accusée, il vient mourir sur son cou, sans lui faire de mal [...].

8. [...] Déjà l'exécuteur effrayé et doutant de son fer, appliquait à la gorge l'épée impuissante à couper afin qu'au moins, sous la pression de la main, elle s'enfonce dans le corps... **O prodige inconnu et inouï jusqu'à ce jour !** le glaive se replie vers sa garde et, comme s'il était vaincu et regardait son maître, s'avoue incapable de porter un coup. [...]

10. Finalement le peuple prend les armes pour libérer la femme. La foule, sans distinction d'âge ni de sexe, met le bourreau en fuite et, formant un cercle, peine à en croire ses yeux. [...]

14. Le bourreau, confus, cède devant une telle indignation. A l'intérieur, on ranime secrètement la femme et [...] on lui coupe les cheveux et on la fait passer, en compagnie de quelques vierges, dans une petite maison plus discrète.

La dérive d'un fondamentalisme et radicalisme chrétiens.

Code théodosien XVI, 3, 1 (390).

« Les empereurs Valentinien, Théodore et Arcadius, augustes, à Tatien, préfet du prétoire. On ordonnera à quiconque aura fait profession de vie monastique de s'en aller vers des lieux déserts et les vastes solitudes, et d'y habiter.

Donnée le 4 des ides de septembre, à Vérone, sous le 4^e consulat de Valentinien, auguste, et celui de Neoterius. »

Canons 3 et 4 du concile de Chalcédoine (451) :

« Qu'un clerc ou un moine ne doivent pas s'occuper d'affaires étrangères à leur vocation. Que les moines ne doivent rien entreprendre contre l'avis de leur évêque ni fonder un monastère, ni se charger d'affaires temporelles. »

JEAN RUFUS (évêque monophysite de Maiouma, **fin V^e siècle**), *Les vies de Pierre l'Ibérien, Théodore de Jérusalem et le moine Romanus*,

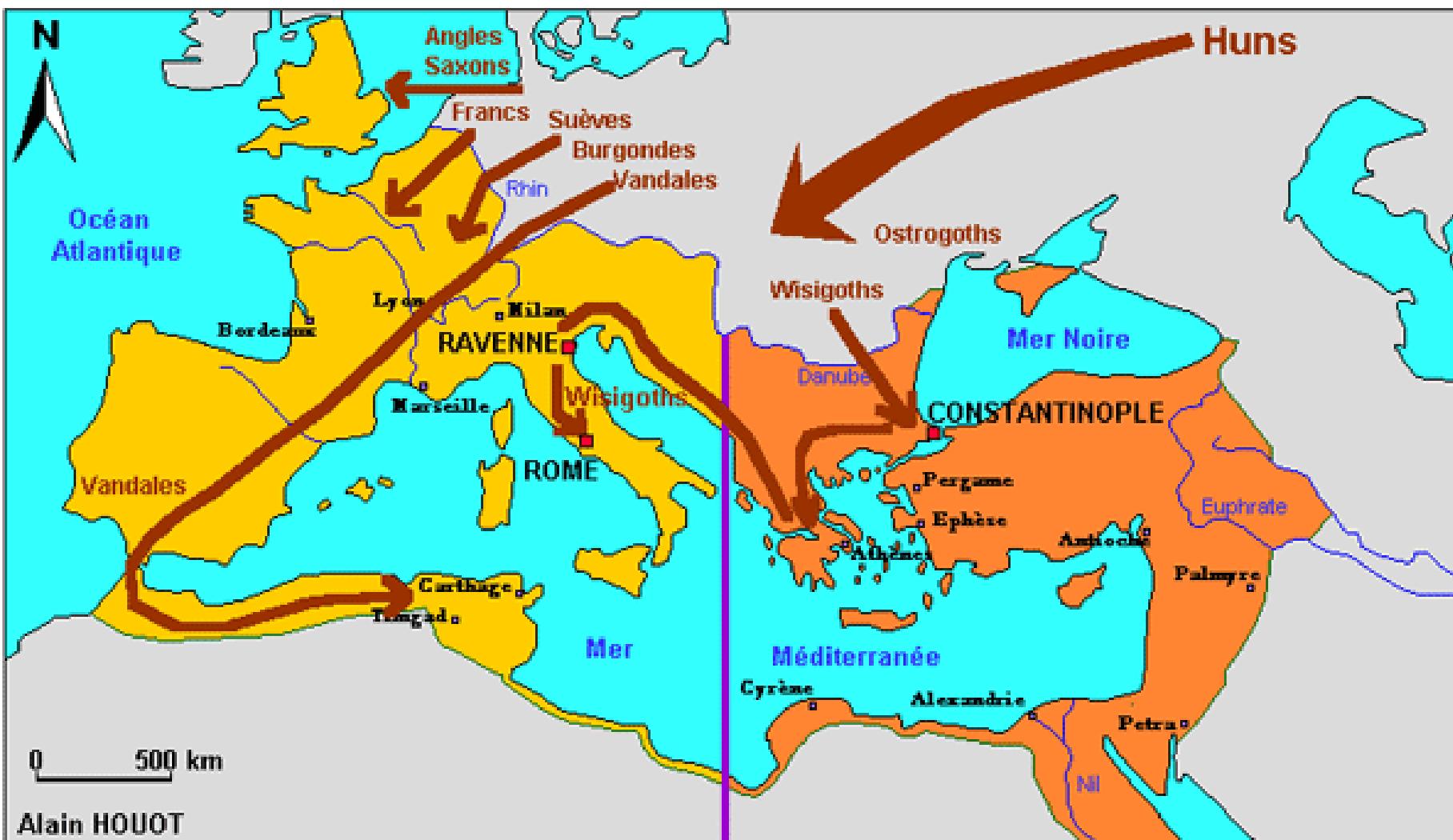
4- A présent, la patrie du renommé Pierre fut la fameuse contrée des Ibériens, [...]. 24- [...] lorsqu'il eut près de 13 ans, il fut envoyé comme otage auprès du Craignant-Dieu et Chrétien Théodore le Jeune [II], empereur des Romains. [...] il s'adonnait à l'ascétisme et à l'abnégation. [...] Sa nourriture était celle que Daniel et ses amis avaient, et cela dans une moindre portion, et il en mangeait seulement tous les trois ou quatre jours, parfois seulement une fois par semaine. [...] 27- [...] Mais ses garde-du-corps étaient furieux que Pierre ne s'intéresse pas aux choses de ce monde [...]. »

Conclusion : le succès relatif du christianisme dans le monde romain.

Un empereur chrétien + un Etat
romain chrétien + expansion
exponentielle des chrétiens

= Monde romain majoritairement
chrétien à partir de 400 (51%).

La partage de l'Empire romain et les grandes invasions



Empire roman d'Occident



Partage de l'Empire



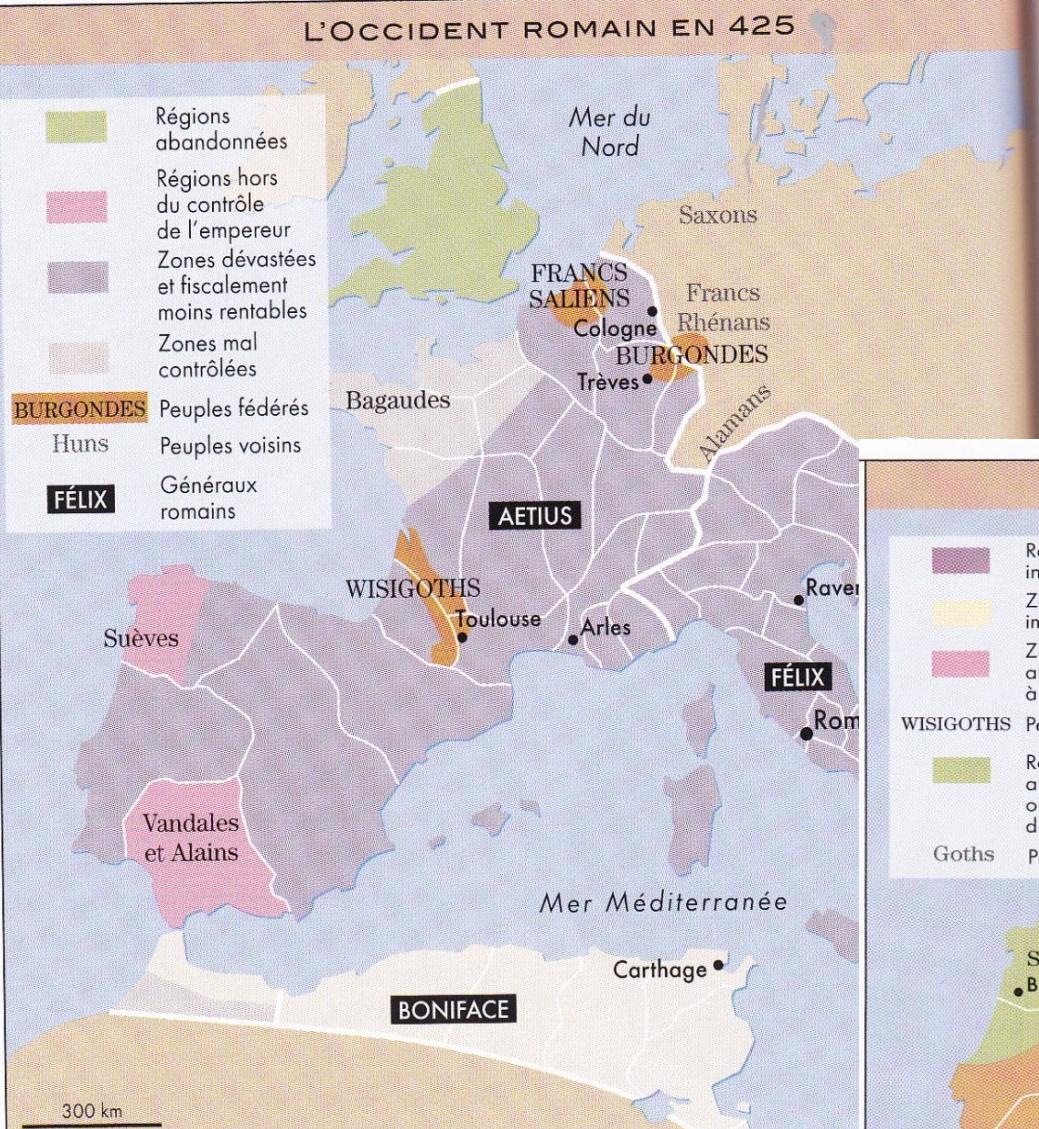
Empire roman d'Orient



Invasions barbares

Alain HOUOT

L'OCCIDENT ROMAIN EN 425



L'OCCIDENT ROMAIN EN 468

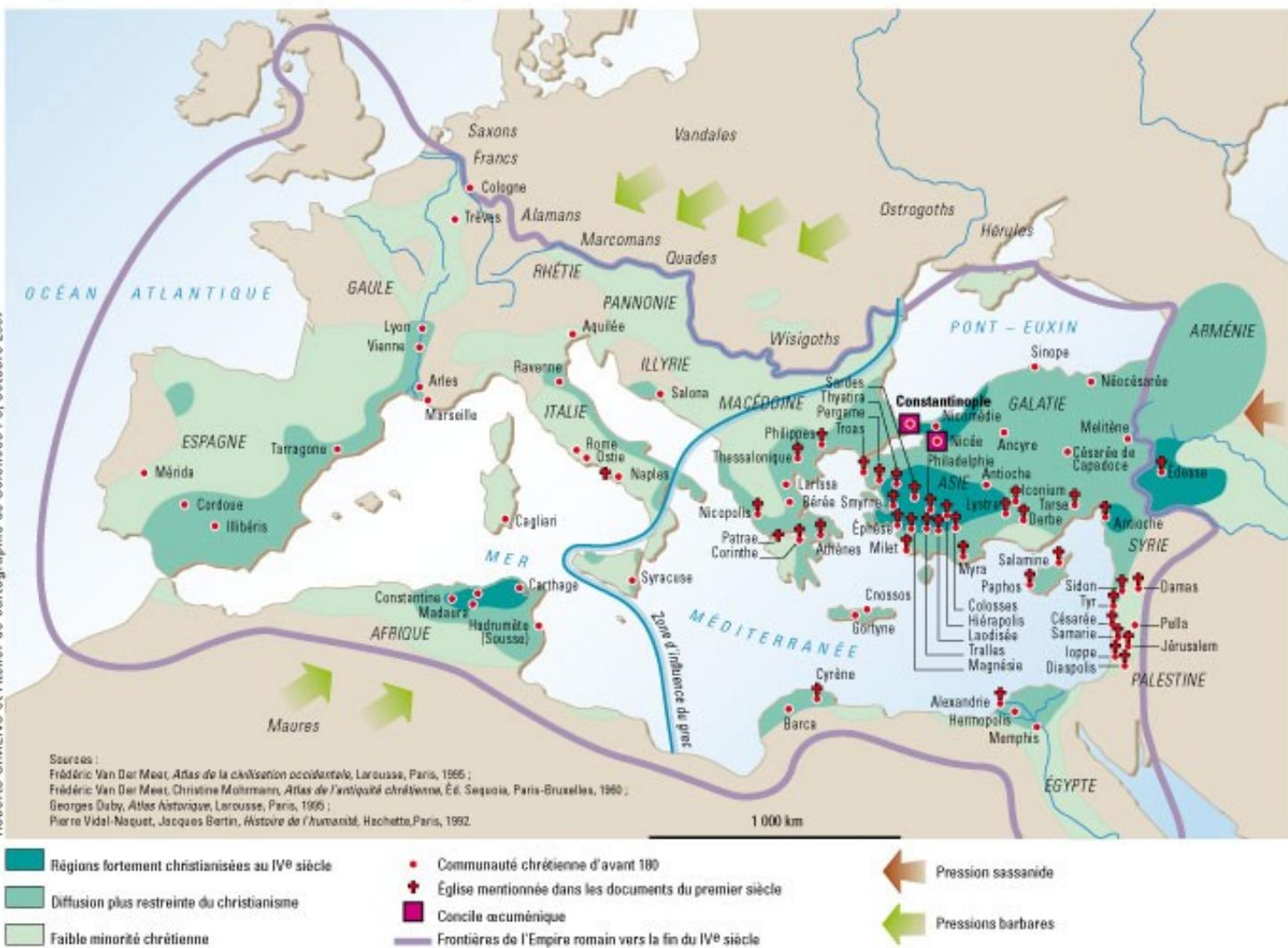


LE COMMONWEALTH CHRÉTIEN VERS 610



Les premiers chrétiens (Ier-IV^e siècle)

Roberto GIMENO et Atelier de cartographie de Sciences Po, octobre 2007



in *Questions internationales* n°29,
janvier-février 2008, La Documentation française

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2008,
www.sciences-po.fr/cartographie



Seul l'usage pédagogique en classe ou centre de documentation est libre.
Pour toute autre utilisation, contacter : carto@sciences-po.fr
Pedagogical use only. For any other use dissemination or disclosure,
either whole or partial, contact : carto@sciences-po.fr

L'apocalypse.

Une série de Gérard MORDILLAT & Jérôme PRIEUR (2008).
12 épisodes de 52 min, Arte France.

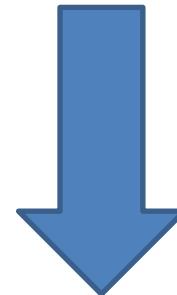
« Comment l'attente de la fin des temps, qui animait une secte juive de disciples de Jésus, a-t-elle réussi à devenir la religion unique et officielle de l'Empire romain ? »



L'évêque du II^e au V^e siècle.



Qu'est-ce qu'un évêque?
Quelques noms d'évêques célèbres?
D'où viennent-ils,
Quelles sont leurs fonctions ?
Ses liens avec la société,
Ses liens avec l'Etat?



Quelle période? 300 ans!



D'un Empire païen à un Empire chrétien?
D'un empire puissant à un empire moribond?

=> *Un personnage-clé sur le très long terme...*

... alors que le monde chrétien a connu des bouleversements!

Pourquoi l'évêque s'est-il imposé
dans le monde chrétien comme le
chef de la communauté en dépit des
bouleversements politiques, sociaux,
culturels de l'Empire romain?

TENTATION du plan chronologique...

PREFERENCE au *plan thématique*.

I- L'évêque, un successeur des apôtres qui s'impose spirituellement.

II- L'évêque, le pasteur d'un troupeau qui ne cesse de grandir et donc qui nécessite un chef de file.

III- L'évêque, un notable qui rassure dans une société qui évolue sans cesse.